

CONSEIL MUNICIPAL du 16 DECEMBRE 2022

Liste des délibérations

Date de la convocation : 10 décembre 2022

Conseillers en exercice	15
Conseillers présents	13
Pouvoirs	0

L'an deux mille vingt-deux, le seize décembre à vingt-heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

**Présents :** T Michal – V Gelas - F Imbert – C Beguet - N Feltrin – B Doucet-Bon - JM Gimaret – C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier - B Monel – S Tricaud - M Chaube

**Excusés :** P Brunel - L Wynarczyk

**Absent :**

**Quorum :** 13/8

**Nomination d'un secrétaire de séance :** Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Barbara MONEL est désignée secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

**Délibération n° 2022/12/01** – Personnel communal : Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – **Approuvé à l'unanimité**

**Délibération n° 2022/12/02** – Avis sur le projet d'extension d'une carrière alluvionnaire en eau de la Société GRANULATS VICATS à Arnas – **Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés et avec quatre abstentions.**

Le Maire,  
Thierry MICHAL

